

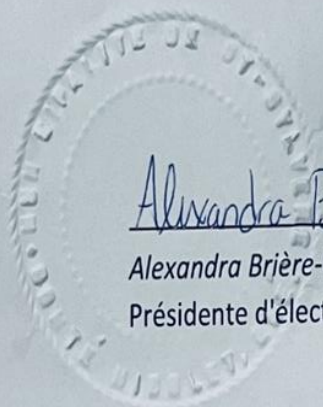
Erratum Avis public du scrutin

Municipalité de Saint-Sylvère

Date du scrutin 5 mars 2023

Par cet avis public, Madame Alexandra Brière-Malo, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public du scrutin publié le 13 février 2023 dernier. En effet, le recensement des votes va avoir lieu à 21 h 00 au bureau municipal au 756a rue principale



Alexandra Brière-Malo
Alexandra Brière-Malo
Présidente d'élection

Donné à la municipalité de Saint-Sylvère, le 5 mars 2023